

Canada 

**Mesures pour éliminer le terrorisme international  
Déclaration du groupe CANZ – AGNU 77 (Octobre 2022)**

**Mesures pour éliminer le terrorisme international**  
**Déclaration du groupe CANZ**  
**77<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, 6C**  
**(octobre 2022)**

Merci, Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de mon propre pays, le Canada. D'abord, permettez-moi de réaffirmer notre condamnation absolue du terrorisme et de l'extrémisme violent, sans égard au lieu où ils se produisent ou à la forme qu'ils prennent. Cette année encore, nous avons observé trop d'exemples d'actes terroristes et de leurs effets dévastateurs sur les victimes, les collectivités et les sociétés en général.

J'aimerais aussi confirmer à nouveau notre plein appui à l'approche globale et préventive de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent, ainsi que les efforts du Pacte mondial de coordination contre le terrorisme, de ses membres et de ses observateurs. Ce n'est que par des actions conjointes – menées avec conviction et dans le respect de la Charte des Nations Unies, des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi que des obligations du droit international – que la communauté internationale et les États membres des Nations Unies peuvent réagir de manière crédible à la menace terroriste mondiale.

L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada sont membres fondateurs du Forum mondial de lutte contre le terrorisme ou FMLT. Une coopération étroite et des partenariats qui se renforcent mutuellement sous-tendent la relation du Forum avec les Nations Unies.

En septembre 2022, le FMLT a mis au point sa *Boîte à outils politique relative à la prise en compte de la dimension du genre dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent*. La participation des membres du FMLT à l'élaboration de cette trousse d'outils, qui comprend des ressources telles que des études de cas et une annexe présentant les résolutions de l'ONU et les documents-cadres internationaux actuels, est un bon exemple de cette collaboration.

En outre, le Canada et le Bureau de lutte contre le terrorisme, affilié à l'ONU, mèneront des consultations avec la communauté du FMLT plus tard cette année et au début de l'année prochaine. En prenant appui sur les forces respectives du Bureau de l'ONU sur le contre-terrorisme et du FMLT, ces consultations aideront à façonner les prochaines étapes de la plateforme sur les facteurs de genre et d'identités du Bureau de lutte contre le terrorisme.

Les États membres de l'ONU, y compris les pays du groupe CANZ, comprennent que notre travail doit être pleinement conforme au droit international, en particulier à la Charte des Nations Unies, ainsi qu'au droit international des droits de la personne, des réfugiés et humanitaire. Nous avons également convenu que les droits de la personne et l'État de droit sont complémentaires, se renforcent mutuellement et sont essentiels.

Toutefois, nous avons le regret de mentionner que l'un des États membres des Nations Unies agit clairement au mépris des normes reconnues de l'ordre international fondé sur des règles. Les pays du groupe CANZ ont systématiquement demandé à la Fédération de Russie de mettre fin à sa guerre d'agression contre l'Ukraine, une guerre non provoquée et injustifiable. La Fédération de Russie doit immédiatement retirer ses troupes des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Nous renouvelons cet appel ici aujourd'hui.

Nous ne travaillons pas en vase clos. L'extrémisme violent et le terrorisme demeurent l'une des principales menaces à la paix et à la sécurité internationales. Notre crédibilité collective dépend de l'engagement permanent de tous les États membres à respecter leurs obligations dans le cadre du droit international.

La montée de l'extrémisme violent à motivation idéologique représente un défi particulier qui exige une attention accrue de la part de la communauté internationale, particulièrement du Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Les menaces extrémistes à motivation idéologique sont en constante évolution et proviennent de tous les milieux socioéconomiques et de réseaux très étendus.

Des groupes extrémistes violents ont profité de l'isolement lié à la pandémie - en particulier parmi les populations vulnérables - pour accroître la diffusion en ligne de désinformation, de théories du complot, de propagande et de discours haineux afin de recruter des gens pour commettre des actes de haine, d'intolérance et de violence.

La collaboration à l'échelle nationale et internationale est essentielle pour que nous puissions lutter efficacement contre les facteurs sous-jacents de l'extrémisme violent. Ces efforts visant à prévenir et à contrer l'extrémisme et le terrorisme doivent être fondés sur des données probantes. Ils doivent être sensibles à la dimension de genre, répondre aux besoins locaux et prendre appui sur les forces et les capacités locales. Ils doivent favoriser l'inclusion et la résilience. Ils doivent également prévoir de véritables partenariats avec des organisations et des défenseurs indépendants de la société civile.

Les pays du groupe CANZ sont d'avis que la collaboration entre les gouvernements, les fournisseurs de services en ligne, la société civile et les organisations non gouvernementales, axée sur la protection d'un Internet libre, ouvert et sécurisé, est essentielle pour lutter contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes et extrémistes violentes, ainsi que pour combattre la haine et les abus en ligne.

Nous travaillons également à l'élaboration des protocoles de l'OCDE sur le *cadre pour l'établissement de rapports de transparence volontaire* ou VTRF. Ce projet permettra d'établir une norme mondiale commune en matière d'établissement de rapports, en commençant par fournir une base de référence sur les pratiques actuelles des plateformes en ligne, en établissant des paramètres pour mesurer les progrès et en élaborant un protocole commun de rapport volontaire.

Nous encourageons les plateformes en ligne à accélérer leurs efforts pour prévenir et supprimer les contenus terroristes et extrémistes violents sur Internet. Pour obtenir des résultats durables à long terme, nous devons trouver et mettre en œuvre de meilleurs moyens de combattre la diffusion de messages haineux en ligne, tout en respectant notre engagement envers les droits de la personne, l'État de droit, les principes démocratiques, l'inclusion et la diversité.

Les pays du groupe CANZ encouragent les États membres à se conformer à la résolution 2396 adoptée par le Conseil de sécurité en 2017, et à l'appliquer intégralement. L'amélioration de la coordination entre les États en matière de protection des frontières, de l'échange d'information et de la détection des éléments extrémistes rend plus difficiles les déplacements des combattants terroristes étrangers dans les zones de conflit. Nous encourageons également les États membres à mettre en œuvre toutes les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies et les instruments connexes relatifs au terrorisme international. Nous rappelons aux États membres les engagements et les obligations que nous continuons d'assumer en vertu des résolutions 1373 et 2178, et des résolutions qui leur ont succédé, en ce qui concerne les enquêtes et les poursuites efficaces relatives à tous les actes terroristes.

Les États membres doivent également affronter le défi du retour des combattants terroristes étrangers. Ceux qui reviennent d'une zone de conflit peuvent faire l'objet d'arrestations et de poursuites. Même dans le cas de ceux qui ne subissent pas ces conséquences, la recherche de solutions durables pour leur réadaptation et leur

réinsertion réussie dans la société exige la participation coordonnée des gouvernements et de la société civile.

Pour être efficaces, nos approches doivent tenir compte des traumatismes, de l'âge et du genre, et répondre aux nombreux besoins complexes qui découlent du fait d'avoir été témoin ou victime de violence. Les enfants emmenés dans une zone de conflit ou qui y sont nés ont été particulièrement exposés aux traumatismes. Le groupe CANZ félicite les nombreuses organisations de femmes qui travaillent en première ligne dans les domaines de la prévention, de l'alerte précoce et des réponses au terrorisme international. Elles sont des partenaires clés dans le renforcement de la résilience des collectivités locales.

La communauté internationale doit également répondre aux besoins des victimes du terrorisme. Les pays du groupe CANZ sont fiers d'appuyer le Groupe des amis des victimes du terrorisme, particulièrement en mettant l'accent sur les droits et les besoins des victimes, en leur donnant une voix à l'échelle internationale et en faisant valoir leur rôle dans la lutte contre l'idéologie terroriste et extrémiste violente.

Nous reconnaissons également notre obligation collective de traduire les terroristes en justice et soutenons les appels lancés en faveur d'une action coordonnée des gouvernements, de la société civile et du secteur privé pour diffuser les pratiques exemplaires et les leçons retenues dans les domaines des poursuites et des services correctionnels – pour ceux qui peuvent être inculpés et jugés avec succès, et pour ceux qui ne peuvent l'être, en ce qui concerne la surveillance, la réadaptation et la réintégration.

Pour conclure, les pays du groupe CANZ souhaitent réaffirmer leur engagement indéfectible à appuyer les États membres qui jouent un rôle actif dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et à travailler avec eux, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou mondiale, au moyen du Forum mondial de lutte contre le terrorisme et d'autres groupes partenaires clés.

Merci, Monsieur le Président.